

**Newsletter N°35 —juillet 2022**

[www.PasseursdeDanse.fr](http://www.PasseursdeDanse.fr/)

Le centre de ressources et de mutualisation des expériences

de transmission de la danse en milieux scolaire et universitaire.

Nous espérons que vous allez bien, que vous avez pu échapper à ce satané virus et que, malgré cette crise sanitaire qui s’éternise, vous avez pu maintenir les activités qui vous tiennent à cœur.

Passeurs de danse est toujours là, fidèle au poste ! Un stage magnifique se prépare à Bordeaux. Il se déroulera pendant les vacances de Toussaint 2022 sur le thème de « l’engagement ».

Vous trouverez dans cette newsletter tous les éléments vous permettant de vous y inscrire. Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous, car la programmation est très alléchante.

**STAGE NATIONAL**

**DATES**

Les 27, 28 et 29 octobre 2022 ; du jeudi 9 h 30 au samedi 17 h.

**LIEU**

La manufacture-CDCN de Bordeaux.

226 rue Albert 1er, 33800 Bordeaux. [www.lamanufacture-cdcn.org](http://www.lamanufacture-cdcn.org)

**THÈME : « DANSER C’EST S’ENGAGER »**

S’engager est un acte total, car il demande un investissement tout autant corporel qu’intellectuel ou affectif. C’est un acte libre, car il relève de l’unique décision de celui qui décide de faire don de sa personne en toute responsabilité. S’engager, que cela soit dans un geste dansé, une interprétation, un acte de création chorégraphique, un parti-pris artistique, c’est en toute conscience donner le meilleur de soi-même au service d’une cause, des autres, d’un événement.

S’engager c’est avoir un idéal de perfection à atteindre, c’est percevoir le chemin à prendre, un chemin que l’on sait parsemé d’insuffisances et de résistances à combattre et décider malgré tout de s’y avancer. Tous les artistes que nous avons invités vous proposeront, à leur façon, au travers de leurs choix artistiques, de questionner cet engagement qui, aujourd’hui, fait parfois défaut dans la vie de tous les jours. Danser peut-être un moyen de renouer avec cette valeur essentielle sans laquelle nous ne pouvons faire société. C’est ce que nous vous proposons de partager avec nous.

**CONTENUS**

– Ateliers/rencontres avec des danseurs et chorégraphes, ateliers pédagogiques.

– Conférences et communications.

– Soirée spectacle.

**INTERVENANTS**

**Vous trouverez ci-dessous quelques éléments présentant les intervenants du stage national. Vous pourrez compléter cette présentation en lisant le document fourni en annexe.**

**JORDAN GIGOUT**

Formé à l’école d’Essen en Allemagne dirigée par Pina Bausch, il est membre permanent de l'ensemble du Staatstheater Kassel dirigé par Johannes Wieland.

Il habite Cologne et travaille en freelance avec des chorégraphes tels que Céline Bellut, Marie-Lena Kaiser, Carla Jordão, Stephanie Miracle et Sebastian Zuber.

**MARC LACOURT**

Il a été formé à l’école d’Essen en Allemagne dirigée par Pina Bausch. Son parcours chorégraphique se fortifie auprès des chorégraphes tels que Toméo Vergès, Pierre-Johan Suc et Magali Pobel et Laurent Falguieras, Ambra Santoré. Il développe une activité artistique importante en direction du jeune public.

**JEAN RODOLPHE LOTH (grand témoin du stage)**

Professeur agrégé en arts plastiques, Jean-Rodolphe Loth enseigne actuellement au lycée de Borda, à Dax. Élève de l’académie de danse classique Irène Chevalier, puis de Ruxandra Racovitza, au Théâtre chorégraphique de Rennes, J.R. L. travaille aujourd’hui en tant que scénographe, mais aussi conférencier avec l’Atelier Chorégraphique de Bordeaux (Dir. Jessica Conti).

**YAMINA MEZZIANI**

Chorégraphe, mais aussi sociologue, elle s’est engagée pour la cause des femmes et de la démocratisation qualitative de l'accès à l'art. Tout d’abord danseuse de niveau international en Hip Hop, elle sera interprète chez Hervé Koubi. Puis, elle poursuit une formation en danse contemporaine et créera sa propre compagnie. Ses créations mêlent recherche sociologique et chorégraphique, danse traditionnelle et contemporaine.

**MARCELA SANTANDER CORVALAN**

Née au Chili, Marcela Santander Corvalán se forme à la danse-théâtre à la Scuola d’Arte Dramatica Paolo Grassi de Milan, puis à la danse contemporaine au Centre national de danse contemporaine d’Angers, sous la direction d’Emmanuelle Huynh. Depuis 2011, elle collabore en tant qu’interprète avec, entre autres, les chorégraphes Dominique Brun, Faustin Linyekula, Julie Nioche, Ana Rita Teodoro, Volmir Cordeiro, Mylène Benoit (*Archée*).

**HELA FATTOUMI**

Nommée à la direction du [Centre chorégraphique national de Caen Basse-Normandie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_chor%C3%A9graphique_national_de_Caen_Basse-Normandie) en 2004, Héla Fattoumi, accompagnée d’Éric Lamoureux, poursuit une démarche à travers des pièces portées sur des sujets à forte tonalité sociétale. Le 1er mars 2015, ils sont nommés à la direction du Centre Chorégraphique National de Franche-Comté à Belfort pour un nouveau projet intitulé VIADANSE.

**FRANCOISE ET ALICE DAVAZOGLOU**

Enseignante-maître formateur du premier degré, Françoise Davazoglou a investi le champ de la danse, parallèlement à une pratique amateur soutenue, via les projets et les formations « Danse à l'école » initiés par Marcelle Bonjour. Ces projets ont été l'occasion de collaborer avec de nombreux danseurs et chorégraphes. Elle met en place une association qu'elles créent avec sa fille en mars 2011 « ART21 : Association Regard Trisomie 21 ».
Les actions mises en place par ART21 visent à favoriser et promouvoir l'expression artistique des personnes en situation de handicap intellectuel et à transformer les regards.

**THIERRY TRIBALAT**

IA IPR EPS honoraire, il a été en charge de la danse et de la culture dans l’académie de Lille. Il a collaboré avec l’inspection générale à la mise en place des enseignements arts-danse en France au début des années 2000. Président de passeurs de danse. Chorégraphe de 1984 à 2000. Plasticien depuis 1978. Exposition en juillet Aout 2022 à la galerie « caléidoscope » de CALAIS.

**CONDITIONS D’INSCRIPTION**

Le stage est ouvert à tous sans aucun prérequis de niveau de pratique.

**Les participants du stage 2021 sont prioritaires jusqu’au 1 septembre 2022.**

Le coût du stage est de 105 € pour une inscription avant le 1er septembre, 110 euros après cette date, auxquels s’ajoute l’adhésion obligatoire à l’association pour l’année civile 2022 (25 €). Pour les stagiaires pris en charge par , le coût du stage est de 150€, l’adhésion est également obligatoire.

Ce tarif couvre les frais pédagogiques et les trois repas du midi.

**Comme chaque année, le repas de midi du premier jour est envisagé comme une mise en commun de produits des régions amenés par les stagiaires pour découverte et partage entre tous. Nous comptons sur votre collaboration.**

Les frais de transport, d’hébergement et de repas du soir restent à la charge du stagiaire. Des adresses d’hébergement vous sont communiquées, [www.lamanufacture-cdcn.org](http://www.lamanufacture-cdcn.org) et par le document fourni en annexe.

La fiche d’inscription ci-dessous est à retourner au plus tard le 20 septembre 2022. Elle devra être accompagnée du règlement du stage (105 € ou 110 €) et de l’adhésion 2022 (25 €) en 2 chèques séparés. Pour les stagiaires pris en charge par son employeur, le coût du stage est de 150€, l’adhésion de 25 € est également obligatoire.

Attention : Annulation envisageable sous condition de remplacement en fonction de la liste d’attente. Dans le cas contraire, aucun remboursement possible à moins d’un mois de la date du stage.

*Nota bene : depuis cette année les adhésions se font à l’année civile à partir de janvier.*

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires en écrivant à :

 nathalie.bernardferrier@gmail.com

**FICHE D’INSCRIPTION**

**STAGE de TOUSSAINT Passeurs de Danse**

**Du jeudi 27 au samedi 29 octobre 2022 — BORDEAUX**

NOM.................................................................................................................

Prénom.............................................................................................................

Date de naissance...........................................................................................

Profession.......................................................................................................

Adresse...........................................................................................................

.........................................................................................................................

Courriel............................................................................................................

Tél....................................................................................................................

J’autorise les responsables du stage à utiliser les images prises lors du stage à des fins de communication pour l’association « Passeurs de danse ».

Covoiturage : je dispose de.... places pour le trajet.................. /BORDEAUX, aller-retour.

Ou je cherche un covoiturage pour aller à BORDEAUX et je pars de …………

**Fiche à retourner avant le 20 septembre 2022, accompagnée d’un chèque de 110 € (ou de 105 € si avant 1er septembre ou de 150€ si prise en charge par l’employeur) pour le stage et d’un chèque de 25 € pour l’adhésion 2022 (si celle-ci n’a pas été réglée auparavant).**

**Pour les stagiaires pris en charge, devis à la demande.**

**Les inscriptions retenues se feront dans l’ordre d’arrivée et seront closes quand le stage sera plein soit 35 stagiaires.**

**A : Carole Zacharie**

Trésorière de l’association Passeurs de danse

L’île Brune, Chemin Burnaud

03260 St-Germain des Fossés

Fait le....................., à...............................

Signature du participant